



Note Aux étudiants

Stage « soins infirmiers »

Les étudiants inscrits au deuxième cycle des études pharmaceutiques (4^{ème} et 5^{ème} année pharmacie) et ayant réalisé leur stage de soins infirmiers doivent déposer leur carnet de stage et la fiche d'évaluation **avant le 30 Avril 2024** à la Direction des stages.

La Directrice des Stages
Pr. Emna ZRIBI